

Une héroïne de l'ombre nommée Jeanne Talon

ANNECY-LE-VIEUX/HISTOIRE. Pendant la guerre, cette ouvrière mère de famille avait sauvé quatre adolescentes juives. Samedi, elle a reçu à titre posthume la médaille des Justes parmi les Nations

Il y a dix-huit mille. Dix-huit mille "Justes" parmi lesquels 1 800 Français, dont les noms sont inscrits pour l'éternité dans les jardins de la fondation Yad Vashem, à Jérusalem. Ce mémorial créé par l'État d'Israël est dédié aux martyrs de la Shoah, mais aussi à tous ceux qui, par leur action, ont préservé des Juifs de l'extermination nazie. Il tire son nom hébreu d'une phrase de la Bible, dans le livre d'Isaïe : « Et je leur ferai un monument et un nom qui ne seront pas effacés. »

Jeanne Talon vient de rejoindre la liste gravée dans le marbre de ces héros anonymes. A titre posthume, car elle est décédée en 1995. Samedi, à l'occasion d'une émouvante cérémonie qui s'est déroulée à Annecy-le-Vieux, ses trois enfants, Régine Godefroy, Jacques Talon et Jocelyne Royer ont reçu en son nom la médaille des Justes parmi les Nations. La décoration leur a été remise par Herbert Herz, délégué régional du comité français pour Yad Vashem — et à ce titre représentant de l'ambassadeur d'Israël en France —, en présence du député-maire Bernard Accoyer, de Robert Moos, président de l'association culturelle israélite de la région annécienne et de Jane Brousse, vice-présidente de l'association des Justes de France.

Tous ont souligné la portée symbo-



Herbert Herz et Jane Brousse remettent médaille et diplômes aux enfants de Jeanne Talon. Jeanne Talon en 1975, à l'occasion de sa médaille du Mérite.

lique de cet hommage solennel : « Si le peuple juif a continué à exister malgré six millions d'assassinats, c'est grâce à des gens comme Jeanne Talon », a rappelé Herbert Herz. C'est aussi ce que proclame l'une des faces de la médaille : « Qui sauve une vie sauve tout un peuple. » Bernard Accoyer a souligné de son côté l'importance de « la mémoire,

instrument pédagogique à l'égard des jeunes générations. » Le témoignage le plus émouvant est venu de Laurence Hirsch, née Reinach, qui fut l'une des quatre adolescentes juives que Jeanne Talon camoufla : « Simple ouvrière et déjà mère de cinq enfants, elle nous a recueillies, désespérées, alors que nos parents venaient d'être déportés et que nous



risquions de subir le même sort. » Après la guerre, les jeunes filles et leur mère adoptive ont conservé des liens d'amitié indéfectibles et c'est justement grâce au témoignage de Laurence Hirsch que Jeanne Talon a été reconnue et distinguée comme Juste.

Muriel ROTTIER ■

HISTOIRE. De 1943 à l'été 1944, la guerre conduit Jeanne Talon flanquée de neuf enfants âgés de 1 à 18 ans vers la Normandie, à quelques kilomètres des plages du débarquement. Là-bas ils mènent une vie normale, ou presque : les enfants, juifs ou non, vont à l'école et au catéchisme, pendant que leur mère ravitaille clandestinement les réfractaires au S.T.O...

En 1943, Jeanne Talon a 35 ans. Elle est ouvrière dans un atelier de tricotage à Paris. Elle a cinq enfants : l'aînée, Denise, à 12 ans ; la plus jeune, Jocelyne, quelques mois. Régine, André et Jacques complètent la fratrie. Cette année-là, Jeanne recueille quatre jeunes filles dont les parents viennent d'être arrêtés par la Gestapo et envoyés en déportation : les deux sœurs Allatini, Donatella et "Titon", puis leurs cousines Violaine et Laurence Reinach. Les adolescentes, âgées de 14 à 18 ans, ont échappé à une rafle grâce à une tierce personne, Raymonde Grumbach, qui les a extraites en extérieur de leur lycée parisien. Recherchée à son tour par les nazis, Jeanne Talon est bientôt contrainte de fuir Paris, en abandonnant sur place son mari et sa propre mère, trop âgée pour suivre. Flanquée de ses neuf enfants, elle se réfugie dans un village du Calvados, Basseneville. Sa fille Régine, 10 ans à l'époque, n'a pas oublié cet épisode : « Nous vivions dans une petite maison. Pour donner le change, nous allions tous à l'école et au catéchisme, tandis que ma mère participait à un réseau de ravitaillement pour les réfractaires au S.T.O et envoyait

des colis à des familles juives emprisonnées. »

En aidant ainsi des résistants, Jeanne Talon risque sa vie, mais elle protège au maximum les enfants. Les sœurs Reinach portent un faux nom et la famille se rend chaque dimanche au grand complet à la messe. À la maison, le mot "juif" est banni pour raison de sécurité... « Un jour, raconte encore Régine, ma sœur aînée Denise s'est disputée avec l'une des cousines et l'a traitée de "Juive". Elle s'est fait vertement réprimander par ma mère qui, pour marquer le coup, lui a même préparé son baluchon. » Ainsi, le secret est bien gardé jusqu'au bout.

La famille Talon reste en Normandie jusqu'au débarquement du 6 juin 44, qui se déroule quasiment sous ses yeux : « Pour nous, ce fut un jour extraordinaire, il faisait grand jour à minuit », se souvient Laurence Hirsch. Quelques jours plus tard, Jeanne Talon et les siens sont pourtant contraints, à un nouvel exode, de centre d'accueil en centre d'accueil. Les bombardements alliés

qui annoncent la libération mettent aussi en danger la vie des fuyards. La famille séjourne durant l'été 44 dans l'Eure, dans la ferme d'un couple belge où elle participe aux travaux des champs.

En août 1944, les sœurs Reinach, rentrées chez elles, assistent à la libération de Paris. Elles ont l'immense chance de retrouver leurs parents : ils ont survécu, tout comme une amie de Laurence nommée... Simone Veil à l'univers concentrationnaire de Bergen Belsen. En revanche, les parents des cousines Allatini sont morts à Auschwitz.

Après la guerre, Jeanne Talon retrouve son époux et son atelier de tricotage. Elle fait une belle carrière professionnelle, qui lui vaut de recevoir, en 1975, la médaille de chevalier dans l'ordre national du Mérite pour son action en faveur de l'apprentissage. Veuve depuis 1963, elle décède en 1995 à l'âge de 88 ans. Des neuf enfants qui participèrent à son aventure, sept sont encore en vie aujourd'hui. Denise est décédée il y a plusieurs années, de même que

Violaine, l'aînée des Reinach. André est mort l'an passé et c'est en pensant à lui avec une émotion particulière que ses proches ont rendu hommage, samedi, à Jeanne Talon.

Donatella et "Titon", âgées de 72 et 73 ans, vivent à Paris. Souffrantes, elles n'ont pas pu participer à la cérémonie. Elles ont été représentées par leur frère, un ancien résistant du maquis du Vercors. Laurence, journaliste en retraite à Paris, Jacques, industriel à Troyes et Jocelyne, commerçante à Grenoble, étaient présents. C'est Régine, aujourd'hui madame Godefroy, qui s'est vue remettre la médaille des Justes en qualité d'aînée survivante. Âgée de 67 ans, elle vit depuis quarante ans en Haute-Savoie, au Grand-Bornand où elle a été commerçante. Comme ses frères et sœurs, elle n'a qu'un regret : que leur mère n'ait pas été honorée comme Juste de son vivant. « Elle ne nous a jamais rien dit, mais il paraît qu'on lui avait proposé la médaille et qu'elle l'avait refusée », explique-t-elle. Jeanne Talon avait donc voulu que son hérosme restât anonyme jusqu'au bout...

M.R. ■